

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 23 octobre 2020

### PROPOSITION DE COUPE DE BOIS 2021

Le Conseil municipal à l'unanimité des présents accepte la proposition de coupe (annexée à la présente délibération) pour l'année 2021 proposée par l'ONF seule la parcelle n°2 devra être effectuée en 2022.

### PRIX DE TRANSPORT DE BOIS

Le Conseil municipal à l'unanimité des présents DECIDE à l'unanimité des présents de fixer à 8 € le stère de bois transporté.

Mme OBELTZ étant sortie car concernée

### RATIO D'AVANCEMENT DE GRADE

Dans ces conditions, le taux de promotion de chaque grade figurant au tableau d'avancement de grade de la collectivité pourrait être fixé de la façon suivante :

GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	RATIO (%)	OBSERVATIONS
C1	C2	50	
C2	C3	100	

GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	RATIO (%)	OBSERVATIONS
Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	50 %	
Adjoint technique principal de 2ème classe	Adjoint technique principal de 1ère classe	50 %	
Adjoint administratif Principal de 2ème classe	Adjoint administratif Principal de 1ère classe	100 %	

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré le Conseil **DECIDE** de retenir le tableau des taux de promotion tel que défini ci-dessus et d'inscrire les crédits correspondants au budget.

### ZONAGE ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal **APPROUVE** le plan de zonage tout collectif pour le soumettre à enquête publique afin de déterminer le plan de Zonage définitif de l'assainissement de Tanconville.

### FACTURE NET COM GROUPE

Le conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité des présents de payer la facture net com groupe pour un montant TTC de 11 676.00 € afin de résilier ce contrat.

### DM COMMUNE

Le conseil **DECIDE** de ventiler les sommes suivantes sur différents comptes :

Cpt 165	- 6 000 €
Cpte 2117	- 2 000 €
Cpte 2313	+ 8 000 €
Cpte 6262	+ 11 676 €

### DEPENSES AU COMPTE 6232 Fêtes et cérémonies

Le Conseil Municipal fixe les dépenses qui peuvent être imputées au compte 6232 comme suit

- D'une manière générale l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies, tels que par exemple, les décorations de Noël, illuminations de fin d'année, les jouets, friandises, diverses prestations et cocktails servis lors de cérémonies officielles et inaugurales, repas organisés par la commune, boissons, cadeaux de fin d'année, Les fleurs, bouquets, gravures, médailles, et présents offerts à l'occasion de divers événements notamment lors de mariages, naissances, décès, récompenses sportives, culturelles, militaires ou lors de réceptions officielles,